

Ceci n'est pas un texte : parcours bibliographique vers une définition du texte

Autor(en): **Rosset, François / Seylaz-Dubuis, Catherine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne**

Band (Jahr): - **(1994)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-870533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CECI N'EST PAS UN TEXTE

PARCOURS BIBLIOGRAPHIQUE VERS UNE DÉFINITION DU TEXTE

Quand, pour des raisons pédagogiques, on cherche à mieux cerner la notion de texte à l'aide des travaux de linguistes parus ces dix dernières années, on s'aperçoit que, sur ce point, la linguistique propose des réponses très diverses, voire contradictoires. Après avoir passé en revue ces différentes prises de position, l'article montre qu'il faut abandonner l'espoir d'aboutir à une définition catégorique, car il y a autant de définitions du texte que de pratiques de celui-ci. Mais ce qui semble perdu pour une formalisation rigoureuse se retrouve dans la richesse et la diversité des pratiques qui ont le texte pour objet.

La pratique pédagogique ne peut s'affranchir d'une réflexion portant non seulement sur les formes et les moyens didactiques, mais aussi — et même préalablement — sur les objets d'enseignement. C'est ainsi que le travail sur et à travers les textes, travail qui constitue le quotidien de tout enseignant en sciences humaines, mérite quelque réflexion autour de la question apparemment la plus simple : qu'est-ce qu'un texte ? Interpellée par cette question qui s'avère bien vite embarrassante, la linguistique propose un faisceau de réponses fort diverses, contradictoires parfois, où se révèlent non seulement la complexité de l'objet (le texte), mais aussi la multiplicité des options théoriques à l'intérieur de la discipline interrogée (la linguistique). N'empêche que l'enquête n'aura pas été inutile, puisqu'elle montrera en définitive que toute définition du texte est intimement liée au type de raisonnement ou de pratique dans lequel il se trouve investi. En interrogeant le texte par le biais de la linguistique, l'enseignant est ainsi amené à définir clairement les options et les enjeux intellectuels de sa propre pratique pédagogique.

La multiplicité mais aussi la diversité et le flou des définitions du texte formulées ces dix dernières années nous ont montré combien il était illusoire de prétendre répondre de façon catégorique et univoque à la question initiale. En effet, s'il subsiste toujours des divergences à propos du support d'un texte (certains auteurs continuant à limiter la notion de texte au seul domaine de l'écrit), on constate aussi que les

conditions d'existence d'un texte constituent à elles seules matière à discussion. Pour les uns, qui considèrent d'abord le texte comme un acte de langage, ce sont les partenaires et la situation de la communication qui font le texte ; pour d'autres, dont l'intérêt se concentre sur le texte en tant qu'objet d'analyse, c'est l'ensemble des opérations de décodage qui détermine l'existence ou la non existence d'un texte. L'on s'aperçoit encore que des auteurs s'efforcent de donner des descriptions et de formuler des définitions générales valables pour tous les types de textes, tandis que d'autres placent en exergue de leurs investigations une ou plusieurs distinctions typologiques essentielles (par exemple texte littéraire vs texte non littéraire).

Il faut cependant relever une certaine unanimité non pas tant à l'égard de l'objet visé (le texte) qu'en ce qui concerne les objectifs de la définition elle-même. Certes, ces objectifs sont tout aussi divers que les discours qu'ils occasionnent ; ils ont cependant presque tous pour particularité (apparemment paradoxale) de ne pas viser le texte lui-même, mais les différentes démarches épistémologiques, sociales, herméneutiques qui suscitent précisément ces discours. En un mot, il semble que ce ne soit pas le texte, mais les multiples activités se développant autour de lui qui occasionnent et en même temps caractérisent et différencient les entreprises de définition du texte.

1. Oral / Ecrit

Si l'on s'en tient au domaine de la lexicologie, la définition du texte est censée, comme toute définition, éclairer le sens d'un mot qui représente un objet. Pour autant que la relation entre le mot et l'objet soit stable et que l'identité de cet objet soit universellement reconnue parmi la multitude des autres objets, une définition lapidaire peut être suffisante, comme celle dont se contente, par exemple, le *Petit Larousse* : «Propres termes qui constituent un écrit, une œuvre», ou celles proposées par le *Petit Robert* : «les termes, les phrases qui constituent un écrit ou une œuvre [...] écrit considéré dans sa rédaction originale et authentique [...] page, fragment d'une œuvre, caractéristique de la pensée ou de l'art de l'auteur [...] tout document écrit prévoyant un ordre déterminé d'opérations à la radio, à la télévision, au cinéma et au théâtre». On constate ainsi que les dictionnaires courants se limitent à définir le texte à partir de l'objet relativement stable et reconnu que constitue le document écrit. La limitation de la définition au domaine de l'écrit ne semble pas résulter d'un parti pris épistémologique, mais d'une exigence méthodologique liée à ce genre particulier d'énoncé qu'est la dé-

finition de dictionnaire où les objets représentés par les mots et les relations entre ces objets et ces mots ne peuvent pas être mis en question.

Or, en ce qui concerne l'objet qui nous intéresse, c'est précisément cette mise en question menée sans relâche par la linguistique moderne qui a provoqué l'annexion de la définition du texte par des discours à visée théorique générale, la prolifération et la diversité de ces discours expliquant à elles seules l'embarrassant éclatement de la définition du texte. Comme on peut le lire dans l'*Encyclopédie alphabétique Larousse*, «jusqu'à Ferdinand de Saussure, la notion de texte relevait non pas de la linguistique, mais de l'évidence». Est-ce donc à dire que ce qui est linguistique n'est pas évident ? Sans doute n'est-ce pas là l'opinion de Jean Molino (que l'on ne saurait suspecter de méconnaître ou de mépriser la linguistique en soi) qui propose cependant une définition restrictive, voire polémique du texte : «Il n'est pas facile de définir le texte ; disons que c'est un ensemble de traces correspondant à des signes qui appartiennent à un système d'écriture. Si l'on prend ainsi le texte au plus ras, la matière se fait plus insistante encore et nous sommes obligés d'entrer dans ces merveilleuses minuties que désignent tous ceux qui ont sans cesse à la bouche le mot de textualité en oubliant qu'elle a aussi un corps aussi bien qu'eux-mêmes. N'est texte que ce qui est écrit et nous voici renvoyés à l'écriture¹». Ainsi, J. Molino entend limiter l'identification du texte à la seule matérialité, à la corporalité de l'objet, contrairement aux tenants des diverses textualités qui s'intéressent davantage aux réseaux d'activités (langagières, sociales, scientifiques, etc.) dans lesquels ce corps peut être impliqué. C'est là, on le constate, un débat proprement philosophique où s'affrontent une conception «essentielle» des objets (le texte, comme l'homme, se définit par ce qu'il est) et une conception «existentielle» (l'homme se définit par ce qu'il fait, le texte par ce qu'il fait faire).

Dès lors que l'on considère le texte comme «objet langagier [...] verbalisation orale ou écrite, émise en situation²», comme «un certain mode de fonctionnement du langage³», comme «manifestation concrète de la parole, produit concret d'une énonciation, objet d'une communication interpersonnelle, acte d'une parole individuelle⁴» ou comme «l'en-

1. Jean MOLINO, «Le Texte», in *Corps écrit*, 33, (1990), p. 15.

2. André PETITJEAN, «Les Typologies textuelles», *Pratiques*, 62 (juin 1989), p. 93 (l'auteur définit ici *les textes*; c'est donc le pluriel qui est utilisé dans le fragment cité).

3. Oswald DUCROT et Tzvetan TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris: Seuil, 1987.

4. Lita LUNDQUIST, *La Cohérence textuelle*, Copenhague: Nyt Nordisk Forlag Arnold Busck, 1980, p. 14.

semble des énoncés linguistiques soumis à l'analyse⁵», on postule, face au texte, la prééminence du langage, de la parole, de l'énonciation, de la communication, de l'analyse. Dans cette optique, il va de soi que le texte peut revêtir toutes les formes particulières du langage, de la parole, de la communication, et donc, par conséquent, la forme orale aussi bien que la forme écrite ; il peut être l'objet de toutes les réductions et de toutes les extensions, trouver sa place dans toutes les catégories génériques et typologiques, bref, il peut parfaitement légitimer la célèbre phrase de Hjelmslev selon laquelle «“Stop” est un texte aussi bien que *Le Roman de la Rose*⁶».

2. Traits spécifiques

A la place d'une définition close et suffisante, on voit alors se multiplier les énumérations de traits spécifiques du texte qui sont évidemment en étroite relation avec les traits spécifiques reconnus du langage, de l'acte de communication, de l'énonciation, etc.

2. 1. Niveaux du texte

En associant strictement texte et acte de langage, Lita Lundquist s'efforce de décomposer le premier en se fondant sur les distinctions propres au second : «Nous considérons, d'après les “actes de langage” de Searle, le texte comme un *acte de langage* qui comporte, comme tout acte-énonciation, les trois actes fondamentaux : l'acte de référence, l'acte de prédication, l'acte illocutionnaire. On *parle de* quelque chose (= l'acte de référence), pour *en dire* quelque chose (= l'acte de prédication), afin de la communiquer à quelqu'un *dans une intention spécifique* (= l'acte illocutionnaire)». De cette distinction découle tout naturellement l'énoncé des trois «structures textuelles» fondamentales : «la structure thématique, la structure sémantique, la structure pragmatique⁷».

En considérant l'autre bout de la chaîne, c'est-à-dire la production des textes et non pas leur réception, Sophie Moirand se fonde sur les mêmes distinctions. Pour elle, la «mise en texte» de la réalité se fonde sur trois types d'opérations, à savoir «des *opérations de référence* (ou *désignation*) qui prélèvent dans le stock du lexique disponible les notions aptes à “représenter” la réalité telle qu'elle est perçue et qu'on

5. Jean DUBOIS et al., *Dictionnaire de linguistique*, Paris: Larousse, 1973.

6. *Ibid.*

7. L. Lundquist, *La Cohérence textuelle*, p. 14-15.

veut la raconter [...], des *opérations de caractérisation* ou de *prédication*, qui vont donner des précisions sur la situation ou qui vont décrire les choses ou les gens et qui vont rendre compte des "relations" entre les acteurs et les objets [...], les *opérations d'énonciation* qui se trouvent directement liées à la situation de communication impliquée⁸».

A cette conception finie et homogène (trois niveaux du texte correspondant aux trois dimensions de l'acte de langage) s'oppose une conception des éléments constitutifs d'un texte (ces éléments permettant de définir des «niveaux» du texte) qui met en évidence leur caractère multiple et hétérogène. Alain Duchesne et Thierry Leguay, par exemple, voient le texte comme «un *tissu* complexe de relations entre des éléments de différents niveaux (sons, lettres, syntaxe, sens, non-dit, allusions, etc.) mettant en jeu une pratique d'exploration des mécanismes de la langue irréductible aux catégories du langage de la communication qu'analyse la linguistique⁹».

Dans cette opposition (dont nous retrouverons une occurrence à propos de la distinction texte littéraire vs texte non littéraire), on voit clairement se dessiner deux démarches fondamentalement différentes face au texte. Pour ceux qui pensent comme L. Lundquist et S. Moirand, il s'agit d'opérer dans la notion même de texte des découpages que l'on voudrait indiscutables, et qui devraient permettre de catégoriser les stratégies de décodage et d'encodage des textes de la façon la plus claire, la plus rigoureuse et la plus systématique possible, l'objectif visé étant la définition d'une «grammaire des textes» qui soit à la fois universelle (applicable à tous les textes) et suffisante (capable de rendre compte de toute la complexité d'un texte); la définition des niveaux du texte est donc une démarche préalable qui rend possible et justifie en même temps l'élaboration d'une théorie générale. De son côté, l'attitude représentée par Duchesne et Leguay met en avant une complexité des textes qui finit toujours par déjouer les tentatives de décodage et d'encodage fondées sur une méthode strictement logique et systématique. On serait tenté de voir ici un nouvel épisode de la vieille rivalité entre linguistes et littéraires, mais, comme nous allons le constater, le débat autour de la notion de texte ne saurait se réduire à ce vieux cliché des sciences humaines.

8. Sophie MOIRAND, *Une Grammaire des textes et des dialogues*, Paris : Hachette, 1990, p. 8-9.

9. Alain DUCHESNE et Thierry LEGUAY, *Petite fabrique de littérature*, Paris : Magnard, 1985, p. 305.

2. 2. *Les limites du texte*

Dans sa tentative de définition du texte, Harald Weinrich porte une attention particulière aux notions de début et de fin : « Nous appelons TEXTE l'énoncé linéaire qui est compris entre deux interruptions remarquables de la communication ». Et ce qui caractérise fondamentalement le texte, c'est, précisément, sa textualité, « nous entendons par là la cohérence particulière qui fait qu'un texte est un texte ». On le voit, la cohérence d'un texte n'est définissable que par rapport aux limites du texte, c'est-à-dire à son début et à sa fin. Il convient donc de préciser que, pour Weinrich, une « interruption remarquable de la communication » intervient au moment où les segments peuvent être reconnus par le récepteur comme des unités significatives, c'est-à-dire lorsque ces segments « laissent apparaître un rapport de sens à la totalité du texte ». Le texte ainsi défini se caractérise alors « comme une structure globale, dont la totalité représente plus que la somme des parties ». Mais ce qui est remarquable dans cette conception, c'est que le texte ne peut être reconnu comme tel que par son récepteur ; c'est le récepteur qui est censé tracer les limites du texte en définissant le moment où la somme des unités de signification suffit à produire une totalité de sens. « Un texte a un sens, précise Weinrich dans une formule que la traduction rend maladroite, quand le récepteur peut régler son comportement là-dessus¹⁰ ». Cette vision des choses, apparemment très influencée par l'analyse du langage oral, est aussi propre à rassurer tous les enseignants qui appellent « textes » ces fragments d'œuvres choisis pour objets de l'« analyse », mais elle repose sur un parti pris fondamental qui consiste à considérer le texte dans l'unique perspective de la communication.

Or, s'il est objet d'analyse, le texte est aussi, comme nous sommes en train de l'expérimenter, objet de définition et notion autour de laquelle viennent se développer les discours théoriques les plus divers. C'est pourquoi Jean-Michel Adam distingue clairement *discours* et *texte* en considérant le premier comme *objet concret* et le second comme *objet abstrait*. Distinction qui aboutit à ces deux définitions complémentaires : « DISCOURS = Texte + Conditions de production / TEXTE = Discours — Conditions de production¹¹ ». La notion de limite du texte

10. Harald WEINRICH, *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier / Hatier, 1989, p. 24-25.

11. Jean-Michel ADAM, *Éléments de linguistique textuelle*, Liège : Mardaga, 1990, p. 23. La même distinction était déjà formulée par Adam dans « Pour une pragmatique linguistique et textuelle », in *L'interprétation des textes*, éd. C. Reichler, Paris : Editions de Minuit, 1989, p. 191 : « Le texte est un *objet abstrait* résultant de la soustraction du contexte opérée sur l'*objet empirique* (discours) ».

repose ainsi sur une assise évidemment théorique, laquelle permet toutefois d'échapper à l'inévitable flou conjoncturel qui caractérise les notions de début et de fin chez Weinrich et légitime l'introduction d'un critère de la textualité, fondamental aux yeux d'Adam, à savoir le critère de *progression*: «Un texte est une suite configurationnellement orientée d'unités (propositions) séquentiellement liées et progressant vers une fin¹²». Comme il le précise encore ailleurs, la *progression* (évidemment liée à la notion de limites) ne saurait être dissociée de la *connexité* et de la *cohésion*, lorsque l'on considère cette dimension de *l'effet de texte* que constitue «la séquentialité, structure complexe où progression et reprise-répétition sont dans un rapport de tension et de complémentarité¹³».

Cependant, comme l'implique tout le projet de la «pragmatique textuelle» de J.-M. Adam, les limites du texte lui-même ne suffisent pas à cerner la pratique des textes. En effet, si les limites d'un texte peuvent être définies aussi bien théoriquement que pratiquement (il suffit, pour cela, de définir préalablement des critères opérationnels), elles ne peuvent suffire à la définition d'un texte choisi pour l'analyse, puisque tout texte se définit à la fois par ce qu'il renferme à l'intérieur de ses propres limites et par tout ce à quoi il renvoie à l'extérieur de ces limites. Comme le dit Grigorji B. Kolsanskij, «Le texte cumule non seulement les déterminations immédiatement perceptibles du processus de communication (orale ou écrite), mais aussi toutes les étapes précédentes qui d'une façon ou d'une autre préparent tout acte de parole concret. C'est la raison pour laquelle les présuppositions (au sens large) — à savoir les connaissances préalables de l'acte de communication, sa place et son rôle dans l'esprit des sujets parlants — interviennent activement dans la formation et la perception de l'acte de communication¹⁴».

Sans doute convient-il de garder cela à l'esprit lorsque l'on aborde ces textes particuliers que constituent les définitions et les théories du texte qui sont déterminées par des points de vue, choix et contextes épistémologiques, des stratégies de démonstration ou d'argumentation, des objectifs scientifiques pas toujours formulés dans les limites du texte en question.

12. J.-M. Adam, *Éléments de linguistique textuelle*, p. 49.

13. Jean-Michel ADAM, *Langue et littérature*, Paris: Hachette, 1991, p. 118.

14. Grigorji B. KOLSANSKIJ, «Communication, texte, traduction», *Parallèles* (avril 1981), p. 131.

2. 3. Cohérence

Comme le rappelle très clairement Michel Charolles¹⁵, c'est la notion de cohérence, impliquant la possibilité d'une non cohérence, qui a justifié l'apparition et le développement des «grammaires du texte». D'ailleurs, le principe de cohérence servant à définir la notion même de texte semble être accepté par la plupart des linguistes. Reste seulement à savoir qui est appelé à décider de la cohérence ou de la non cohérence d'un fait de langage et sur quels critères doit ou peut reposer cette décision : «Les grammairiens du texte devaient en effet éprouver bien vite qu'il n'est pas commode de décider quand un texte est ou non cohérent¹⁶.»

Pour ceux qui considèrent le pôle d'émission dans le processus de communication (comme S. Moirand ou Marie-José Reichler-Béguelin¹⁷, par exemple), il pourrait sembler aisé de prédéfinir des principes de cohérence applicables à tous les textes à produire (c'est le modèle type du curriculum vitae, du fait divers, du discours électoral, etc.), sachant que la diversité des types de textes implique une diversité dans l'application de ces principes. Cependant, comme le montrent certaines études récentes dans le domaine de la sémantique¹⁸, il existe une multitude de paramètres plus ou moins définissables qui affectent la production de tout discours et entravent les tentatives de définition absolue et transparente du sens. Ces *a priori* relatifs au contexte de la production du discours comme à celui de sa réception imposent aussi la prudence à quiconque chercherait à définir des principes universellement fiables de cohérence. On pourrait citer ici pour exemple ces poèmes surréalistes analysés par J.-M. Adam¹⁹, où la non cohérence par rapport aux normes et aux codes ordinaires, posée comme principe de base de la production du discours, n'empêche pas le texte de répondre à une exigence de pertinence fondée sur des principes esthétiques particuliers.

Ce ne sont donc pas seulement les différents types de textes qui déterminent la diversité des principes de cohérence possibles, mais aussi

15. Michel CHAROLLES, «Analyse du discours, grammaire de texte et approche grammaticale des faits de textualité», *Le français aujourd'hui*, 86 (1989).

16. *Ibid.*

17. Marie-José REICHLER-BÉGUELIN, *Ecrire en français. Cohésion textuelle et apprentissage de l'expression*, Neuchâtel et Paris: Delachaux et Niestlé, 1988.

18. Mortéza MAHMOUDIAN, «Unité et diversité de la signification», *La Linguistique*, 25, 2 (1989), p 115-132; «Approximation, vraisemblance et structure sémantique» (à paraître).

19. J.-M. Adam, *Langue et littérature*.

les conditions de l'énonciation (avec toutes les implications esthétiques, scientifiques, politiques, sociales qui y sont relatives), sans parler des conditions de la réception. Le problème de la définition du texte affiche ici la raison essentielle de sa complexité : face à une tentative de catégorisation généralisante, le texte se rebiffe en se manifestant comme le produit d'une situation de communication particulière et donc infiniment variable où les principes généraux sont susceptibles, à chaque occurrence, de redéfinition, de renouvellement, de changement.

3. Types de textes

Sans doute est-il envisageable de s'entendre sur des critères généraux et relativement normatifs ou discriminatoires dont résulterait la définition d'un certain nombre de modèles récurrents qui permettraient de différencier, par exemple, «Stop !» du *Roman de la Rose*. C'est bien ce qu'ont tenté tous ceux qui ont proposé des modèles de typologies textuelles dont la multiplicité dévoile à elle seule le caractère aléatoire, au point que Bernard Schneuwly²⁰ et A. Petitjean²¹ en sont arrivés à proposer des typologies de typologies des textes. Une fois encore, on constate que le discours théorique ou classificateur est lourdement affecté par sa situation d'énonciation (*a priori* théoriques, choix épistémologiques, stratégies d'argumentation, contexte général, etc.); ainsi, pour ne citer qu'un exemple récemment décrit par Daniel Coste²², l'on sait que l'école est une institution qui non seulement établit à son propre usage des critères de définition des textes, mais qu'elle va même jusqu'à créer des types spécifiques de textes.

Cependant, l'opposition fondamentale distingue ceux qui estiment, comme Hjemslev, que tout texte est texte au même titre, de ceux qui défendent une différenciation minimum entre textes littéraires et textes non littéraires. Il est évidemment bien difficile de comprendre précisément par quoi ces deux «macro-types» se distinguent, les interférences étant non seulement possibles, mais sans cesse réalisées. Luis J. Prieto propose toutefois une formule qui, pour paraître claire, n'en

20. Bernard SCHNEUWLY, «Quelle typologie de textes pour l'enseignement? Une typologie des typologies», in J. L. CHISS et al., *Apprendre/enseigner à produire des textes écrits*, Bruxelles: De Boeck, 1987.

21. A. Petitjean, «Les Typologies textuelles», p. 86-125.

22. Daniel COSTE, «Genres de textes et modes discursifs dans l'enseignement/apprentissage des langues», *Etudes de linguistique appliquée*, 83 (juillet-septembre 1991), p. 75-88.

sera pas plus convaincante pour ceux qui se limitent à considérer le texte comme produit d'un acte de communication, sans se préoccuper du contenu ou des degrés de signification inscrits dans le texte : «L'acte de communication littéraire se caractérise, face à l'acte de communication non littéraire, par le fait que ce que l'émetteur se propose de faire comprendre au récepteur n'est pas seulement le sens. Dans chacun des actes de communication qui composent un roman, l'auteur se propose d'habitude de faire comprendre au lecteur un sens informatif lequel, avec les sens des autres actes de communication qui composent le roman, va constituer l'"argument" de celui-ci. Mais il est évident que l'auteur se propose de lui faire comprendre encore quelque chose d'autre. Malheureusement, ni la linguistique ni la sémiologie ne sont encore à même de préciser en quoi consiste ce quelque chose d'autre²³». Encore cette distinction plonge-t-elle dans la perplexité l'enseignant de littérature qui constate trop souvent combien le seul «sens informatif» peut s'avérer fuyant aux yeux des apprenants !

Cependant, quelles que soient ses capacités de compréhension, c'est bien l'instance de réception qui semble privilégiée lorsqu'il s'agit de textes littéraires ; Mihaly Szegedy-Maszak affirme même que «les textes littéraires ne peuvent exister que dans leurs interprétations, qui sont les résultats d'une interrelation entre un langage interprété et un langage qui interprète²⁴». Le texte littéraire semble donc impliquer nécessairement une pratique du langage qui succède au processus de réception, ce qui ne saurait être négligé par tout individu s'intéressant de près ou de loin à l'exploitation des textes dans l'enseignement.

4. Bilan

Au terme de ce trop bref survol, on pourrait dresser un constat d'échec en déplorant l'absence d'une définition catégorique et indiscutable du texte. Ce serait oublier la propriété essentielle du texte qui présente un double aspect : d'une part, le texte se prête à toutes les opérations de découpage ou de fragmentation qui finissent par mettre en évidence les unités multiples et hétérogènes qui le constituent ; d'autre part, le texte ne cesse de renvoyer à ce qui n'est pas lui-même, sa réception révélant les liens d'interdépendance qui rattachent texte et contexte, texte et inter-texte.

23. Luis J. PRIETO, «Sur la traduction», *Parallèles*, (hiver 1984/85), p. 9.

24. Mihaly SZEGEDY-MASZAK, «Le texte comme structure et construction», in *Théorie de la littérature*, éd. M. Angenot, Paris: P.U.F., 1989, p. 185.

Comme le tissu qui est, selon l'étymologie, à l'origine du mot «texte» et qui n'affiche toute sa valeur qu'une fois apprêté, utilisé, le texte est un objet qui occasionne et justifie toutes sortes de pratiques. Il n'est donc pas étonnant que la description, la définition et la mise en œuvre de ces pratiques viennent se substituer le plus souvent à une réflexion centrée exclusivement sur la notion de texte. Car l'objet texte n'est jamais rien, tout compte fait, que la manifestation tangible de tout acte de langage, qu'il s'agisse d'une œuvre littéraire ou de l'ordre impératif et monosyllabique d'un agent de police, ou encore d'un énoncé à caractère métalinguistique portant, par exemple, sur la notion de texte.

5. Perspectives didactiques

En tant que notion abstraite, comme en tant qu'objet perceptible dans sa matérialité, le texte se situe ainsi au cœur de toute réflexion sur la pratique du langage, puisque, dans l'infinie variété de ses formes, il se présente comme une sorte de dénominateur commun à tous les actes de langage.

Dès lors, quand on réfléchit à l'élaboration d'un nouveau programme d'enseignement du français langue étrangère, par exemple, on peut se demander si la notion de texte ne permet pas précisément une approche concertée entre les enseignants des différentes branches représentant les différents aspects et les différentes pratiques de la langue. De la grammaire de la langue à la grammaire des textes, de la description des textes à la pratique de ceux-ci, de la pratique à la théorie et de la théorie à l'analyse (cet ordre d'activités n'étant pas progressif, mais plutôt circulaire), il serait sans doute possible de tracer une démarche pédagogique globale qui fût aussi cohérente ... qu'un texte²⁵.

François ROSSET
Catherine SEYLAZ-DUBUIS
Université de Lausanne

25. Cet article résulte d'un travail de recherche mené à l'enseigne de l'Ecole de français moderne, dans la perspective d'une réforme du plan d'études et des programmes.

